

COLLEGE FRANCOISE SAGAN

7 Rue du 11 Novembre 1918

60540 Bornel

Tél : 03 44 07 87 70

Courriel : ce.0602077g@ac-amiens.fr

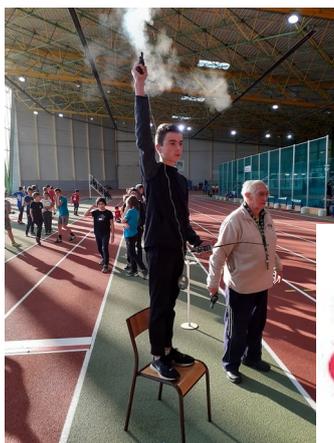


DOSSIER DE CANDIDATURE

2020/2021

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

ATHLETISME



OBJECTIF DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ATHLETISME

La section sportive scolaire athlétisme a ouvert ses portes à la rentrée scolaire 2016. Le but de ce projet est de permettre aux élèves de progresser dans le premier sport olympique grâce à des entraînements sur des créneaux horaires adaptés (3h par semaine en petits groupes et avec des entraîneurs diplômés d'état) tout en contribuant à leur réussite scolaire (une note de section sportive compte dans la moyenne générale). Performance sportive et réussite scolaire sont les deux piliers de la section athlétisme. Un lien étroit avec le club d'athlétisme de l'EAC Méru est mis en place (suivi lors des compétitions scolaires, aide d'entraîneurs du club sur les créneaux du collège...)

Sur le plan scolaire :

Les objectifs scolaires sont ceux d'une classe normale et les élèves sont regroupés dans une classe de l'établissement. Les exigences scolaires sont les mêmes que pour tous les autres élèves.

En revanche, les jeunes athlètes vont devoir s'organiser pour allier sport et études en particulier en ce qui concerne la planification du travail personnel.

Sur le plan éducatif :

On demandera aux jeunes athlètes d'agir en section sportive et au collège en général selon des règles, afin d'adopter un comportement citoyen responsable et éclairé. De même, on cherchera à renforcer la coopération, la solidarité et l'entraide au sein d'un groupe cela passera par renforcer et développer le respect de l'autre et l'esprit sportif.

De plus, on cherchera à contribuer à leur réussite scolaire et les valoriser au travers de leur réussite sportive.

Un contrat sera signé en début d'année entre l'équipe éducative de la section sportive d'une part, et le collégien et ses parents d'autre part. Il contiendra notamment des objectifs chiffrés en termes de participation aux compétitions, de performances et/ou de formation de jeune officiel ; ainsi que des objectifs scolaires et comportementaux. Des aides seront trouvées pour les élèves en difficulté, et des sanctions pour les élèves pas assez consciencieux pourront être appliquées.

Sur le plan sportif :

Au plan sportif, il s'agit d'initier tout d'abord puis de perfectionner les jeunes athlètes lors des entraînements afin d'atteindre leur meilleur niveau tout en prenant du plaisir. Une importance est donnée à la participation aux différentes compétitions, en tant qu'athlète et/ou en tant que jeune officiel, jeune reporter, jeune organisateur..., et ce dès la 6ème avec les rencontres inter-collèges UNSS notamment. Pour ce qui est de la programmation de l'année sportive, après une période de tests au mois de septembre, la première période de préparation aura pour but d'arriver en condition pour les cross et la (ou les) compétitions en salle, qui ont lieu en décembre et janvier en général. La deuxième période de préparation amènera les élèves vers les compétitions sur piste, qui ont lieu en avril et mai.

L'EAC MERU : CLUB PARTENAIRE DE LA SECTION SPORTIVE

Déclarée à la préfecture de l'Oise le 24 avril 1986, l'**Entente Athlétic Club de Méru (EACM)** est affilié à la *Fédération Française d'Athlétisme (FFA)*, il est Membre de la *Ligue Haut de France d'Athlétisme (LH DFA)* et du *Comité Départemental de l'Oise d'Athlétisme (CDOA)*. L'**EACM** accueille toutes les **catégories d'athlètes**, depuis l'**Eveil Athlétique (EA)** à partir de *6 ans*, jusqu'aux **Master (MA)**, *60 ans et plus*.

L'EAC Méru est actuellement le 3ème meilleur club de l'Oise (sur 30 clubs affiliés à la FFA).

De nombreuses activités sont proposées au sein du club. Des **entraîneurs diplômés** sont à votre disposition pour vous conseiller dans la **pratique de votre (ou de vos) choix**.

Où sommes nous ?

Méru, commune de 13 000 habitants, est située dans le pays de Thelle au Sud Ouest du département de l'Oise. Elle se trouve à mi-chemin de Pontoise et de Beauvais. Le club d'athlétisme de Méru (EAC Méru) concentre ses activités essentiellement sur la piste d'athlétisme et le gymnase des Sablons du stade Maurice César. Le stade M. César est encadré par la rue M. César, la rue Condorcet et le chemin du Christ, il est situé en face du Lycée Condorcet.

Activités principales à l'EACM :

- La piste :
 - Courses (sprint, ½ fond, fond), (plat, haies), marche athlétique
 - Lancers (poids, disque, javelot, marteau)
 - Sauts (longueur, hauteur, triple saut, perche)
- Le Hors Stade :
 - Courses sur route (du 5 km au 100 km), Trails, Raids, Cross-country, Ekiden
- La Marche Nordique
- Entretien physique :
 - o Préparation Physique Généralisée et entretien physique

Que vous soyez adepte du **sport en compétition ou en loisir**, vous trouverez **une (des) activité(s) physique(s)** correspondant à **vos souhaits** au sein de ce **club familial et convivial**. Notre devise "**bougez-vous c'est bon pour la santé**".

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ATHLETISME

Le règlement de la section sera identique à celui du collège.

Les membres de la section sportive scolaire athlétisme auront l'obligation de s'inscrire à l'Association Sportive (A.S.) du collège, de participer aux compétitions UNSS (4 à 7 mercredis dans l'année, selon les niveaux, l'âge...) en tant que sportifs et/ou en tant que jeune officiel, jeune reporter, jeune organisateur...

Ils seront également tenus de participer loyalement aux différentes activités physiques organisées par l'établissement (cross du collège, olympiades d'athlétisme etc...), d'être des exemples de sportivité et de camaraderie.

FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ATHLETISME :

- Liaison entre les parents, le collège et le club.
- Respect du règlement intérieur du collège et de la section sportive.
- Enseignement sportif dispensé par des professeurs et éducateurs diplômés d'état (BEES 1 athlétisme, Formateur 3ème degré FFA, Entraîneur 2ème degré sprint haies FFA, entraîneur 1er degré ½ fond)
- Deux séances par semaine en classe : une d'1h d'endurance et préparation physique, et une de 2h de technique course, sauts et lancers. Une séance d'A.S. proposée le mercredi après-midi, perfectionnement en course, sauts et lancers.

RECRUTEMENT :

Le recrutement des élèves s'effectuera selon 3 critères :

- Le scolaire : L'investissement et les résultats.
- Le projet : Les raisons du désir de l'élève à rentrer dans la section sportive du collège.
- Le sportif : Le niveau de l'athlète et son expérience en tant qu'athlète.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ATHLETISME – COLLEGE FRANCOISE SAGAN

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail :

Téléphone responsables légaux :

RENSEIGNEMENTS ATHLETISME

Club (si oui, lequel) :

Catégorie :

Disciplines préférées :

Principaux records personnels :

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRE

Nom de l'établissement :

Adresse :

Classe 2019/2020 :

6^{ème} :

5^{ème} :

4^{ème} :

Dérogation (Changement d'établissement de secteur) : Dérogation nécessaire / Aucune dérogation nécessaire

Pièce à joindre au formulaire d'inscription :

- Fournir la photocopie du livret d'évaluation de CM2 ou les 2 derniers bulletins scolaires

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné Mme/M. [REDACTED] sollicite(nt) l'inscription de (Nom, Prénom de l'élève) [REDACTED] à la section sportive scolaire athlétisme du collège Françoise SAGAN pour l'année 2020/2021.

En attente de la réussite du concours sportif.

L'inscription suppose l'acceptation totale du fonctionnement du Collège Françoise SAGAN.

Fait à [REDACTED], le [REDACTED]

Signature des parents ou responsables légaux :

DOSSIER A ENVOYER AU COLLEGE FRANCOISE SAGAN BORNEL

7 Rue du 11 Novembre 1918, 60540 Bornel

Tél : 03 44 07 87 70